

NAMIBIE, ANGOLA : LES PROMESSES DE LA PAIX RETROUVÉE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France-Afrique australe en Namibie et en Angola

22 au 28 septembre 2019

Une délégation du groupe d'amitié France-Afrique australe, composée de MM. Guillaume Chevrollier, président du groupe, et Rachel Mazuir, vice-président, s'est rendue en Namibie, du 22 au 25 septembre, et en Angola, du 25 au 28 septembre 2019.

Ce déplacement, qui intervenait six ans jour pour jour après la dernière visite du groupe d'amitié dans ces deux pays, s'inscrit dans le cadre de la réorientation de la politique extérieure française auprès de pays africains ne relevant pas de sa zone d'influence historique.

La délégation sénatoriale a ainsi pu apprécier les nombreux atouts, mais également les secteurs restant à développer dans ces deux pays qui, bien qu'appartenant tous deux au *Southern African Development Community* (SADC – Communauté de développement d'Afrique australe), présentent des profils très différents en termes géographiques, économiques et culturels.

I. La Namibie : un pôle de stabilité tourné vers un tourisme durable

A – Un pays désormais stable politiquement

Ancienne colonie allemande, la Namibie est, depuis son indépendance en 1990, un pays stable dont la vie politique est largement dominée par l'Organisation de libération du sud-ouest africain (SWAPO), parti historique de la lutte anti-coloniale et anti-apartheid, soutenu historiquement par la France.

Premier ministre de 1990 à 2002, puis de 2012 à 2015, le président, M. Hage Geingob, a ainsi été élu démocratiquement en mars 2015 avec 87 % des voix. Le pays s'est progressivement normalisé au cours des dernières années, l'Union européenne l'ayant notamment sorti, en 2018, de la « liste noire » des pays non coopératifs en matière fiscale. Acteur engagé du multilatéralisme et des droits de l'homme, il s'est par ailleurs bien intégré dans son environnement régional, en entretenant des relations privilégiées avec ses voisins de la

SADC – dont l'Afrique du Sud, dans l'orbite de laquelle il évolue – ainsi qu'avec les pays communistes et non-alignés l'ayant appuyé pour obtenir son indépendance.



La délégation a été reçue au Parlement par le président de l'Assemblée nationale namibienne, le professeur Peter Katjavivi. Ce dernier a insisté, lors de cette rencontre qui s'est déroulée dans la pièce où a été signée la constitution du pays (*Constitution Board Room*), sur la volonté de la Namibie de resserrer fortement les liens entre nos deux pays, et sur l'importance de la lutte contre le changement climatique.



La délégation avec le président de l'Assemblée nationale, M. Peter Katjavivi, dans l'hémicycle

B – Une économie en cours de développement

Petite économie ouverte appartenant à la catégorie des pays à revenus intermédiaires, la Namibie, dont l'activité repose essentiellement sur ses ressources minières, a vu sa croissance ralentir depuis trois ans du fait de la baisse de leurs cours et de la décélération des pays voisins. Elle doit aujourd'hui affronter un fort taux de chômage et de très importantes inégalités sociales.

La délégation s'est intéressée au secteur agricole, en se rendant au *Namibian Agronomic Board* (NAB), office de commercialisation des produits agricoles réglementés. Elle y a rencontré son président, le docteur Fidelis Nyambe Mwazi, ainsi que des représentants des éleveurs.

Extrêmement fragilisée par la sécheresse sévissant dans le pays depuis 2013, l'agriculture namibienne pâtit également d'un système complexe de répartition des terres entre propriétés communales et commerciales et de l'absence de soutien public aux exploitants. Ces carences affectent sa compétitivité à l'international et obligent le pays à importer pour satisfaire sa demande interne.

Quasi exclusivement extensif grâce aux grands espaces disponibles – certaines fermes s'étendant jusqu'à 50 000 ha – l'élevage namibien est de grande qualité. Ses garanties sanitaires, en outre, en font une importante filière d'export, notamment vers l'Europe, ce qui constitue une singularité sur le continent africain.



La délégation au *Namibian Agronomic Board*, avec l'ambassadrice de France en Namibie

La délégation a également pu appréhender, au cours d'un déjeuner à l'ambassade avec le Fonds d'investissement environnemental, l'Agence française de développement (AFD) et la banque de Windhoek, le gisement de croissance durable que représentent pour le pays les énergies vertes (solaire, éolien et méthanisation). La réussite du cinquième Plan national de développement (PND), qui vise à en faire 70 % des sources d'énergie en 2030, passera toutefois par une stabilisation du cadre législatif – fiscal notamment – et une plus grande ouverture du pays aux investissements internationaux.

C – Un modèle original et performant de préservation de la biodiversité

Très faiblement peuplée (environ 2,5 millions d'habitants pour 825 000 km²), la Namibie entretient un rapport très étroit avec son environnement. Elle bénéficie d'une riche biodiversité dans ses 21 parcs nationaux répartis sur 17 % du territoire.

La réunion avec la *Namibian Association of Communities* (NASCO), consortium regroupant neuf grandes associations de protection de la nature, a permis à la délégation de constater l'efficacité du système dit de « *conservancies* ». Délégant la protection des espaces protégés à des communautés rurales, au plus près du terrain et en intégrant un objectif de développement économique de ces populations, il mobilise 89 centres s'étendant sur 20 % du territoire, et a permis notamment le développement d'espèces animales (éléphants, rhinocéros, lions...) autrefois proches de la disparition à l'échelle nationale.

Ce modèle vertueux, reposant sur une gouvernance locale associant l'État et les différentes chefferies concernées, se heurte aujourd'hui à plusieurs obstacles : l'impact de la sécheresse et du changement climatique sur la faune et la flore ; la réduction des aides internationales à la conservation, du fait du classement de la Namibie dans la catégorie des pays à revenus intermédiaires de la tranche supérieure ; la multiplication des conflits entre humains et animaux du fait de leur prolifération ; ainsi que le braconnage de certains animaux, dont la corne peut valoir jusqu'à 64 000 dollars le kilo.

À cet égard, la délégation s'est rendue dans le parc national de Waterberg, où se trouve le centre national de formation à la lutte anti-braconnage. Ouvert il y a trois ans, il repose sur une unité de quatre chiens capables de retrouver à l'odeur des défenses d'animaux. Elle a assisté à une impressionnante démonstration de ce dispositif et échangé avec l'équipe, dirigée par M. Manie Le Roux, également directeur des cinq parcs centraux du pays.



La délégation dans le parc du Waterberg avec l'équipe en assurant la gestion, dont au centre, le chef de l'unité anti-braconnage, M. Manie Le Roux

II. L'Angola : saisir les opportunités de la reconstruction

A – Un nouvel élan politique succédant à une lente reconstruction du pays

Ancienne colonie portugaise comptant environ 28 millions d'habitants sur un territoire représentant près de 2,5 fois celui de la France, l'Angola a retrouvé la paix en 2002, après 13 ans de guerre d'indépendance (1962-1975), puis 27 ans de guerre civile (1975-2002) ayant profondément marqué le pays.



Depuis 1975, le pays est dirigé par le Mouvement Populaire de Libération de l'Angola (MPLA), parti d'inspiration marxiste ayant combattu pour l'indépendance. Succédant à José Eduardo dos Santos, qui régnait sur le pays depuis 1979, M. Joao Lourenço a été élu président de la République en août 2017.

Doté d'une armée importante, formée en coopération avec la France et déployée dans des opérations de maintien de la paix en Afrique centrale et subsaharienne, l'Angola joue un rôle stabilisateur dans son environnement régional.

Depuis son arrivée au pouvoir, le président Lourenço tente de réformer un système marqué par une grande confusion entre sphères publique et privée, au profit d'une classe dirigeante en grande partie composée d'anciens militaires.

Désireux de mettre fin à l'hyper-centralisme de l'État, le président Lourenço a initié un mouvement de décentralisation au profit des 164 municipalités, dont les premières élections sont attendues en 2020. Bien que se heurtant à de nombreux

obstacles (rétention de pouvoirs, notamment au niveau des gouverneurs ; transfert de financements à adapter aux compétences ; nécessaire création d'une véritable fonction publique territoriale...), cette réforme devrait prochainement être examinée par le Parlement.

Lors d'un déjeuner organisé par l'ambassadeur de France, la délégation s'est entretenue à ce sujet avec la secrétaire d'État à l'administration du territoire, Mme Laurinda Cardoso, qui a dit souhaiter s'inspirer de l'exemple de la France et de son expertise dans ce domaine.



La rencontre avec la secrétaire d'État à l'administration du territoire, avec l'ambassadeur et un député

B – La manne pétrolière, atout et handicap d'une économie monocentrique

Troisième pays d'Afrique subsaharienne en termes de PIB après le Nigeria et l'Afrique du Sud, l'Angola possède de riches ressources naturelles. Au premier rang figurent de grandes réserves pétrolifères, qui en font le deuxième producteur africain de brut, derrière le Nigeria. Cette véritable manne a permis au pays de bénéficier de forts taux de croissance jusqu'en 2012-2014, période lors de laquelle les cours du brut étaient au plus haut. Mais ces « années Champagne », selon l'expression consacrée dans le pays, ont été suivies, du fait de la baisse des cours, par une crise en 2015, puis par une contraction continue du PIB.

Très dépendant de l'extraction de pétrole, qui représentait 40 % de son PIB et 50 % de ses recettes budgétaires en 2016, l'Angola, qui n'a pas su se diversifier, connaît aujourd'hui une situation économique difficile : une dépendance aux importations pour 70 % de ses besoins, faute d'activités productives ; un endettement à hauteur de 90 % du PIB, financé par des taux très élevés, en grande partie auprès de la Chine ; une répartition des revenus extrêmement inégalitaire ; une économie informelle très développée...

Lors du Conseil économique organisé par l'ambassade de France à Luanda, la délégation a constaté les contraintes nées de cet environnement économique instable. Par ailleurs, les échanges qu'elle a eus avec le directeur général de Total Angola, M. Olivier Jouny, et des responsables de PME (visite de l'usine de pain industriel Dima Pão), ont souligné la nécessité d'une amélioration de l'environnement des affaires passant par une stabilisation du cadre réglementaire et fiscal, l'émergence d'investisseurs privés ou encore une mise à niveau de la formation.

C – L'éducation et la culture, une présence active de la France

Pays lusophone, l'Angola est « le plus francophone des pays non francophones » d'Afrique. Environ 15 % de la population maîtrise parfaitement notre langue, qui est proposée comme langue étrangère obligatoire dans le secondaire, avec l'anglais. L'Angola est par ailleurs candidat au statut de membre observateur à l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

Dans ce contexte, la coopération éducative constitue une priorité pour la France. Le lycée français Alioune Blondin Beye, que la délégation a visité, accueille un millier d'élèves de la maternelle à la terminale, dont un tiers de Français. Membre du réseau de l'Association pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), il affiche un taux de réussite au baccalauréat de 100 %.

Il constitue à ce titre un établissement d'excellence, fréquenté par l'élite du pays, qui part ensuite à l'étranger le plus souvent, faute de filières d'enseignement supérieur et de recherche performantes.

La France est également à l'initiative du réseau des quatre écoles Eiffel de niveau lycée scientifique, réparties dans le pays. Soutenu financièrement par

le groupe Total et géré par la Mission laïque française (MLF), il s'appuie sur un enseignement bilingue français-portugais de grande qualité, et constitue un instrument d'ascension sociale recherché pour les populations locales. La délégation a pu le constater lors de la visite de l'école de Caxito.



La visite de la délégation au lycée français de Luanda

Enfin, le dispositif français de coopération comprend trois Alliances françaises conventionnées, accueillant plus de 2 000 apprenants français et portugais, et promouvant les cultures francophones. La délégation s'est ainsi rendue à l'Alliance de Luanda, qui constitue l'opérateur culturel privilégié de l'ambassade, et dont elle a pu constater l'importante activité auprès des populations locales.

Cette visite de parlementaires français, rare dans cette région de l'Afrique, a été très bien accueillie par les autorités namibiennes et angolaises, ainsi que par la communauté française des deux pays. Elle a mis en lumière leur important potentiel de développement, ainsi que les perspectives qu'ils offrent aux actions de coopération et à l'implantation d'entreprises françaises. La tenue du sommet France-Afrique 2020, l'an prochain à Bordeaux, constituera une belle opportunité en vue d'évoquer ces enjeux d'avenir pour une partie du continent africain encore insuffisamment prise en compte par notre pays.

Composition de la délégation



M. Guillaume CHEVROLLIER
Président du groupe d'amitié
Sénateur de Mayenne
(Les Républicains)



M. Rachel MAZUIR
Vice-président du groupe d'amitié
Sénateur de l'Ain
(Socialiste et Républicain)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_646.html